

COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
INFO PROF : Québec (418) 528-7763
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Assistance aux professionnels
Québec (418) 643-8210
Montréal (514) 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776
Télécopieur
Québec (418) 646-9251
Montréal (514) 873-5951

Québec, le 9 janvier 2004

À l'attention des médecins spécialistes en gériatrie

Rémunération mixte Codes d'acte 15133 et 15139 Instructions de facturation

La Modification n° 34 à l'Accord-cadre a introduit les codes d'acte 15133 et 15139. Ces nouveaux actes vous ont été présentés dans le communiqué n° 108 du 28 novembre 2003. Nous tenons à vous fournir quelques précisions sur la facturation de ceux-ci.

• **CODE 15133**

Veillez tenir compte de l'avis suivant à ajouter sous le tableau des suppléments d'honoraires applicables à la spécialité de la gériatrie en rémunération mixte :

AVIS: *Pour le code 15133, inscrire le code d'établissement où le gériatre exerce habituellement et non celui où la consultation a été effectuée.*

Dans la case DIAGNOSTIC PRINCIPAL ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, inscrire le code d'établissement où le service a été rendu.

• **CODE 15139**

Une précision est apportée à l'avis du paragraphe 1.1 du modèle de rémunération mixte de la gériatrie :

AVIS: *Facturer cette visite comme suit :*

- *code d'acte à utiliser 15139;*
- *le rôle à inscrire est 1;*
- *les honoraires de 51,00 \$ en plage horaire 1 ou 4;*
OU les honoraires de 33,15 \$ en plage horaire 2 ou 3.

La Brochure n° 5 disponible dans le site Internet de la RAMQ à l'adresse www.ramq.gouv.qc.ca est modifiée pour y inclure ces corrections.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle